

# échanges

la performance en revue



## DOSSIER

AMENDEMENT  
CLIMATIQUE

### GRAND TÉMOIN

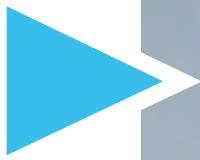
GUILLAUME LEBLOND,  
DIRECTEUR DE L'INSTITUT D'ECONOMIE DURABLE

### ÉCLAIRAGE

TRANSFORMATION CLIMATIQUE :  
PILOTER LE CHANGEMENT AVEC MÉTHODE...  
ET HUMANITÉ



► MAGAZINE D'INFORMATION DU PORTAIL  
DE LA QUALITÉ ET DE LA PERFORMANCE



**Par Pierre GIRAUT**  
Président de France Qualité

## Éviter que « le ciel nous tombe sur la tête »...

Le climat change.

Nonobstant les déclarations péremptoires de certains, il y a un véritable consensus scientifique en la matière.

De fait, les évolutions climatiques provoquent des conséquences multiples, souvent imprévisibles, et toujours significatives.

Autant dire que les interactions des organismes privés ou publics avec les parties prenantes s'en trouvent impactées.

C'est la raison pour laquelle l'ISO impose désormais que l'« amendement climatique » référencé A1:2024, s'avère intégré dans toutes les normes de système de management.

Il s'agit là d'affirmer deux principes essentiels : le dérèglement du climat, les enjeux associés, représentent un défi stratégique ; et l'ensemble des organisations en tiennent nécessairement compte sous l'angle d'une part du pilotage des processus, d'autre part des relations avec les parties intéressées.

France Qualité est en première ligne en ce qui concerne le renforcement des synergies entre les démarches de progrès permanent, la prévention des risques et la RSE. Nous considérons clairement que les enjeux environnementaux renvoient à la maîtrise des risques dans toutes leurs composantes, Santé, Sécurité, Hygiène, Économie, ...

Voilà pourquoi le présent numéro de votre revue Echanges est consacré à ce sujet, d'importance majeure. Témoignages, articles de fond, contributions de nos partenaires, doivent aider - nous l'espérons - à appréhender problématiques, approches préventives, solutions bien adaptées sinon « potions magiques ».

Bonne lecture - et meilleurs vœux !

## échanges

Éditée par : France Qualité • AFQP -- ISSN 2679-6600  
Directeur de la publication : Pierre GIRAUT -- Coordinateur : Michel CAM  
Comité de rédaction / lecture : Pierre GIRAUT, Lise HARRIBEY, Valérie ROBIN, François SALATKO  
Chef de rubrique Grands Témoignages : Marie CORNET-ASHBY  
Web : [contact@france-qualite.org](mailto:contact@france-qualite.org) - [www.qualiteperformance.org](http://www.qualiteperformance.org)



# ►sommaire



## 5 LE DOSSIER L'AMENDEMENT CLIMATIQUE

### ÉDITO

2- ÉVITER QUE « LE CIEL NOUS TOMBE SUR LA TÊTE »...

### CONTEXTE

6- AMENDEMENT CLIMATIQUE, DE QUOI PARLE-T-ON ?

### TÉMOIGNAGES

9- PFEIFFER VACUUM SAS

11- BABOLAT VS

21- GROUPE EMEIS

### ÉCLAIRAGE

18- TRANSFORMATION CLIMATIQUE : PILOTER LE CHANGEMENT AVEC MÉTHODE... ET HUMANITÉ

## 13 GRAND TÉMOIN

GUILLAUME LEBLOND,  
DIRECTEUR DE L'INSTITUT D'ÉCONOMIE DURABLE

Poursuivez la lecture sur  
[www.qualiteperformance.org](http://www.qualiteperformance.org)

# échanges

PROCHAIN NUMÉRO :  
**EN AVRIL 2026**

Devenez contributeurs, partagez vos expériences et outils :  
adressez un mail au Comité de Rédaction de la revue : [communication@francequalite.fr](mailto:communication@francequalite.fr)



Briller - Progresser - Fédérer

LAURIERS DE LA QUALITÉ

PRIX DES BONNES PRATIQUES

PRIX ÉTUDIANT

PRIX DU LIVRE

TOUTES LES INFORMATIONS, CALENDRIERS, MODALITÉS ET PALMARÈS SUR :

[WWW.QUALITEPERFORMANCE.ORG](http://WWW.QUALITEPERFORMANCE.ORG)





# **DOSSIER :**

# **L'amendement climatique**

## ►contexte

# Amendement climatique, de quoi parle-t-on ?

Par Mélanie RAIMBAULT VERRIER, Responsable développement performances durables des organisations, Département Développement et Innovation, AFNOR Normalisation



Le changement climatique s'invite désormais officiellement au cœur des systèmes de management. Depuis février 2024, l'ame mendement A1:2024, intitulé « Actions relatives aux changements climatiques », s'appli-

que à 31 grandes normes internationales (ISO), dont les incontournables ISO 9001 (qualité), 14001 (environnement), 45001 (santé sécurité), 50001 (énergie), ou encore 27001 (sécurité de l'information).

Il ne crée pas une nouvelle norme, mais impose à chaque organisme de se demander si le climat constitue un enjeu pour ses activités, et si ses parties intéressées expriment des attentes sur le sujet. Ces mentions sont auditées depuis le 23 février 2024, sans période de transition ni changement de certificat, mais avec une attente claire : les auditeurs doivent désormais vérifier que la question climatique ne passe plus sous silence.

### POURQUOI CETTE ÉVOLUTION ?

Jusqu'ici, le climat pouvait être considéré comme un facteur externe parmi d'autres dans l'analyse de contexte. L'ISO et l'IAF ont souhaité aller plus loin, en réponse à la Déclaration de Londres sur le

climat. Les effets des changements climatiques - canicules, inondations, raréfaction des ressources, ruptures logistiques - menacent directement la continuité d'activité, la qualité des produits, la santé-sécurité au travail et, plus largement, la performance globale. En agissant par amendement transversal, ce sont toutes les normes de système de management qui s'alignent et font du climat un enjeu de management incontournable, au même niveau que les autres facteurs de contexte. Cette cohérence est particulièrement utile pour les organisations qui disposent de systèmes de management intégrés (Qualité Sécurité Environnement, QSE énergie, QSE sécurité de l'information, etc.), qui peuvent ainsi traiter le climat comme un fil rouge transversal, plutôt que comme un sujet éclaté par discipline ou encore comme un non évènement.

### POUR LES ENTREPRISES, QUELLES CONSÉQUENCES CONCRÈTES ?

#### « L'amendement ne bouleverse pas la logique d'amélioration continue des normes ISO. »

L'amendement ne bouleverse pas la logique d'amélioration continue des normes ISO. Il permet de la structurer autour des enjeux d'atténuation et d'adaptation.

Les organisations doivent désormais expliciter comment elles prennent en compte les enjeux climatiques : identifier les risques et opportunités liés au climat, comprendre les attentes des parties prenantes (clients, investisseurs, autorités, salariés, riverains), et refléter ces éléments dans la politique, les objectifs et la revue de direction. Si un enjeu climatique évident, déjà matérialisé, n'est pas pris en compte, une non



conformité pourra être relevée ; inversement, l'absence d'enjeu peut être admise, à condition d'être justifiée et cohérente.

### QUEL FACTEUR D'OPPORTUNITÉS ?

Au delà de la conformité, l'amendement ouvre des opportunités : mieux anticiper les aléas climatiques, sécuriser la chaîne de valeur, optimiser les ressources, rassurer les clients et investisseurs, et renforcer l'image de performance responsable. Une entité qui anticipe les impacts du changement climatique est de fait plus résiliente, rappelons si besoin que les économies opérationnelles générées par l'efficacité et l'optimisation des ressources sont un levier de compétitivité.

En connectant climat, performance et attentes des parties prenantes, cet amendement crée un pont naturel entre pilotage opérationnel et responsabilité sociétale et favorise également les approches intégrées, notamment pour le système qualité où la satisfaction et la maîtrise des risques s'articulent désormais avec la résilience climatique. Pour un système de management de la qualité, le volet climat pourra conduire à reconstruire la robustesse des installations face aux canicules, la fiabilité des équipements soumis à des contraintes thermiques, la continuité des services en cas d'événements extrêmes, ou encore la maîtrise de la chaîne logistique.

L'amendement A1:2024 n'est donc pas une contrainte de plus, mais une incitation forte à faire du climat un critère de robustesse, d'adaptation, de responsabilité et de compétitivité durable.

### CONCRÈTEMENT, QUELLES ACTIONS PEUVENT ÊTRE MENÉES POUR ADAPTER SON SYSTÈME DE MANAGEMENT ?

Quelques éléments d'exemple sont donnés ci-après à titre indicatif.

**1.** Actualiser l'analyse de contexte pour identifier les enjeux climatiques internes et externes : risques physiques, réglementaires, réputationnels, mais aussi opportunités d'innovation ou de transition énergétique. L'ISO 9001 demande aux entreprises d'évaluer leur environnement interne et externe. Il pourra s'agir d'intégrer :

- Les aléas climatiques susceptibles d'affecter l'activité.
- Les risques correspondants.
- Les opportunités liées à la transition écologique et énergétique...

**2.** Relier ces enjeux climatiques à la politique, aux risques et opportunités, aux objectifs et aux plans d'action du ou des systèmes de management en intégrant par exemple des engagements de réduction d'émissions ou d'optimisation des processus.

**3.** Repenser la chaîne de production dans un site industriel : intégrer les critères énergétiques et climatiques dès la conception ou le renouvellement des installations pour :

- L'optimisation des consommations énergétiques ;
- L'amortissement des émissions de gaz à effet de serre lié à la conception et à l'installation d'une nouvelle chaîne de production...

**4.** Revoir la cartographie des parties intéressées et recenser leurs attentes/exigences relatives au climat (clients, donneurs d'ordres, investisseurs, autorités, salariés, riverains...).

**5.** Évaluer les fournisseurs selon des critères liés aux pratiques environnementales et à la maîtrise des émissions :

- Intégration de critères climatiques dans leur processus de sélection.
- Audit fournisseurs sur leurs engagements environnementaux.
- Recherche chaque fois que possible des acteurs plus proches.
- Optimisation des flux logistiques dans la chaîne d'approvisionnement et dans la chaîne de valeur...

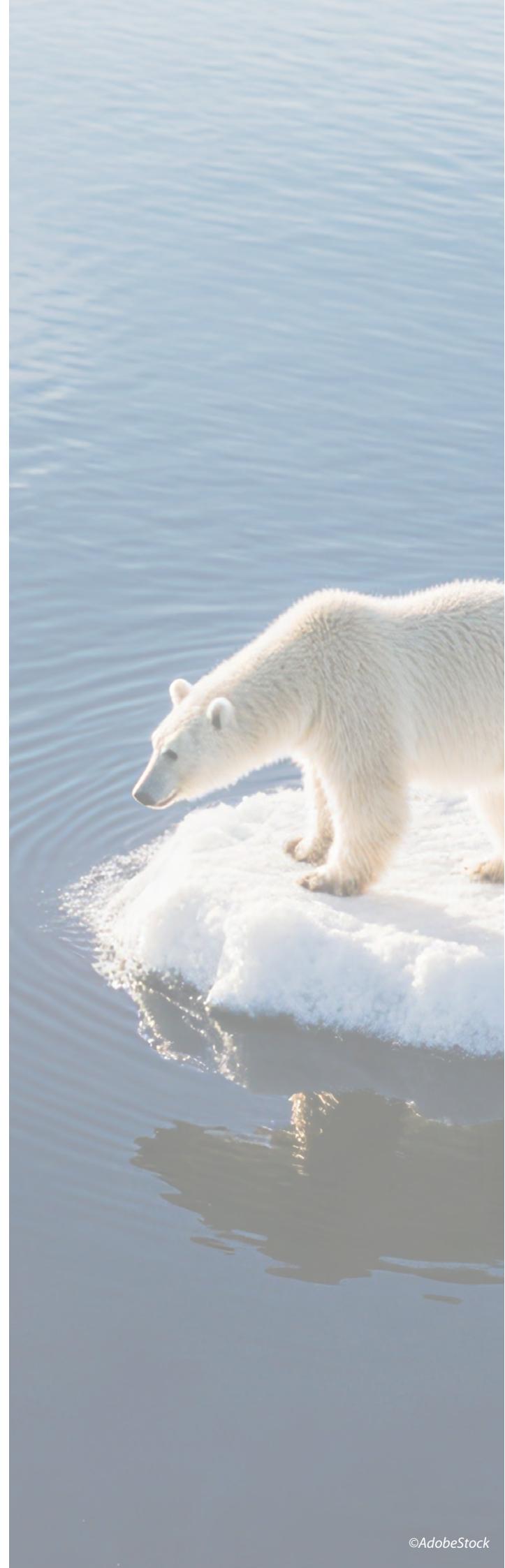
**6.** Sensibiliser et former les collaborateurs, dirigeants et pilotes de processus sur les enjeux climatiques, les pratiques écoresponsables et les attentes des audits.

**7.** Préparer la revue de direction en intégrant explicitement les enjeux climatiques, les décisions associées et les besoins d'investissement ou de renforcement de la résilience.

## UN RÔLE MOTEUR POUR LE GROUPE AFNOR

L'amendement A1:2024 marque une étape importante : le climat n'est plus un facteur externe parmi d'autres, mais un déterminant stratégique de performance et de résilience.

En France, le Groupe AFNOR accompagne la mise en œuvre de cette évolution à travers la normalisation, la formation et la certification. Il met à disposition des organisations des ressources pour comprendre les implications de l'amendement, actualiser leurs analyses de contexte préparer les audits, aligner les engagements climat avec leur stratégie RSE, et transformer cette évolution normative en un moteur de progrès.



# ► témoignage

## Pfeiffer Vacuum SAS : intégrer les enjeux climatiques au cœur de l'industrie

Par Franck MAGNET, Responsable SMQ et Lean de Pfeiffer Vacuum SAS

► Entreprise adhérente de l'AFQP AuRA



### PFEIFFER VACUUM SAS, UN ACTEUR INDUSTRIEL ENGAGÉ

Située à Annecy, au cœur des Alpes, Pfeiffer Vacuum SAS est une filiale du groupe Busch Vacuum, numéro 2 mondial des technologies du vide. Avec plus de 8 000 collaborateurs répartis sur 20 sites de production et 40 sociétés de vente/service à travers le monde, le groupe réalise un chiffre d'affaires proche de 2 milliards d'euros, principalement en Asie, aux États-Unis et en Europe.

Sur le site d'Annecy, environ 900 salariés conçoivent, fabriquent et commercialisent des pompes à vide, détecteurs de fuite, systèmes de contrôle d'étanchéité et solutions d'abattement, destinés à des marchés en forte croissance, notamment l'électronique, les semi-conducteurs, mais aussi d'autres secteurs industriels variés. Saviez-vous que la technologie du vide est omniprésente dans notre quotidien ? Elle est essentielle à la fabrication de nombreux produits que nous utilisons chaque jour.

Face aux enjeux climatiques, Pfeiffer Vacuum a choisi d'agir de manière proactive, bien avant que l'amendement ISO de février 2024 ne vienne formaliser cette nécessité.

### LES IMPACTS CONCRETS DU CHANGEMENT CLIMATIQUE SUR NOTRE ACTIVITÉ

#### 1. Des conditions de travail et de production perturbées

Depuis plusieurs années, nous observons une augmentation des températures moyennes, mais surtout une multiplication des épisodes de canicule et des nuits chaudes en période estivale. Ces changements ont des répercussions directes sur :

- La productivité : impact direct lors des grandes chaleurs, en raison de :
  - Manutentions supplémentaires et modification des flux de pièces en usine.
  - Protocoles de contrôle modifiés pour mise à température des pièces avant contrôle.
  - Déplacement des opérations sensibles (usinage de finition, rectification au micron) en début de journée pour éviter les pics de chaleur.
- La mesure : les variations de température affectent la précision des moyens, et nécessitent des adaptations.
- La sécurité : surchauffe de certains éléments (exemple : armoires électriques), fatigue des opérateurs, perturbations des flux, autant de risques accrus pour les salariés.

## 2. Des coûts énergétiques et organisationnels en hausse

- Climatisation renforcée : les systèmes locaux ne suffisent plus, entraînant une consommation énergétique accrue.
- Investissements nécessaires : isolation des bâtiments, peinture réfléchissante des toits, groupes froid centralisés, etc.

## L'AMENDEMENT ISO DE FÉVRIER 2024 : UNE OPPORTUNITÉ POUR RENFORCER NOTRE DÉMARCHE

### 1. Un texte perçu comme modeste, mais porteur de sens

L'amendement introduit le changement climatique comme enjeu clé dans 31 normes, dont l'ISO 9001. Initialement perçu comme « décalé » par rapport au cœur de la norme Qualité, il s'avère en réalité stratégique :

- Renforcement de la « performance globale » : passage d'une vision purement qualiticienne à une approche intégrée, incluant les enjeux environnementaux et sociétaux.
- Ancrage des enjeux climatiques dans toutes les réflexions stratégiques et opérationnelles.
- Implication de tous les pilotes de processus et décideurs dans cette transition.

### 2. Intégration dans nos pratiques Qualité

L'amendement a conduit à :

- L'ajout d'une mention spécifique dans l'analyse des risques et opportunités de chaque processus : « Suite à

*l'amendement ISO de février 2024, il est demandé à chaque pilote d'identifier les risques et opportunités liés au changement climatique pour son processus. ».*

- L'intégration systématique de ces enjeux dans la revue annuelle des enjeux (analyse PESTEL) et dans les critères liés aux PIP (Parties Intéressées Pertinentes).
- Un accompagnement fort de la Direction : sensibilisation des salariés, décisions d'envergure

(investissements, réorganisation), pour le bien de l'entreprise et de ses parties prenantes.

## NOS ACTIONS CONCRÈTES POUR S'ADAPTER ET ANTICIPER

### 1. Solutions palliatives et correctives

- Ventilateurs adiabatiques (air + humidité) pour améliorer le confort thermique.
- Analyse des sources de chaleur : rejets des climatisations individuelles, rayonnement solaire, isolation.
- Peinture des puits de lumière et trappes de désoxydation, réfection des toits en blanc, travaux d'isolation.

### 2. Anticipation des risques exceptionnels

En région alpine, le risque principal reste l'élévation des températures, mais une vigilance accrue est nécessaire face aux événements extrêmes (pluies diluviales, inondations, sécheresses).

### 3. Implication de tous les acteurs

- Sensibilisation des salariés : formation, communication interne, adaptation des horaires.
- Décisions stratégiques : investissements dans des infrastructures durables, modification des organisations de travail.

## CONCLUSION : UN AMENDEMENT QUI FAIT SENS

L'amendement ISO de février 2024, bien que modeste dans sa formulation, force une prise en compte globale des enjeux climatiques au cœur de nos processus. Pour Pfeiffer Vacuum, il s'agit d'une opportunité :

- Renforcer notre résilience face aux changements climatiques.
- Anticiper les risques et saisir les opportunités pour nos parties prenantes (salariés, clients, voisinage).
- Affirmer notre engagement en faveur d'une industrie responsable et durable.

En somme, un texte qui nous pousse à agir, à innover, à placer l'humain et l'environnement au centre de notre stratégie industrielle et globale, et à penser nos investissements encore plus en amont.



••• LA SUITE DE CE CONTENU EST RÉSERVÉE AUX ADHÉRENTS  
DU RÉSEAU FRANCE QUALITÉ

[WWW.QUALITEPERFORMANCE.ORG](http://WWW.QUALITEPERFORMANCE.ORG)



Pour rejoindre le réseau et accéder aux ressources exclusives,  
informations et adhésions via ce lien >>>  
[www.qualiteperformance.org/rejoindre-lafqp](http://www.qualiteperformance.org/rejoindre-lafqp)



# EXCLUSIVITÉ ADHÉRENTS

# Revue Echanges Livres blancs Replays

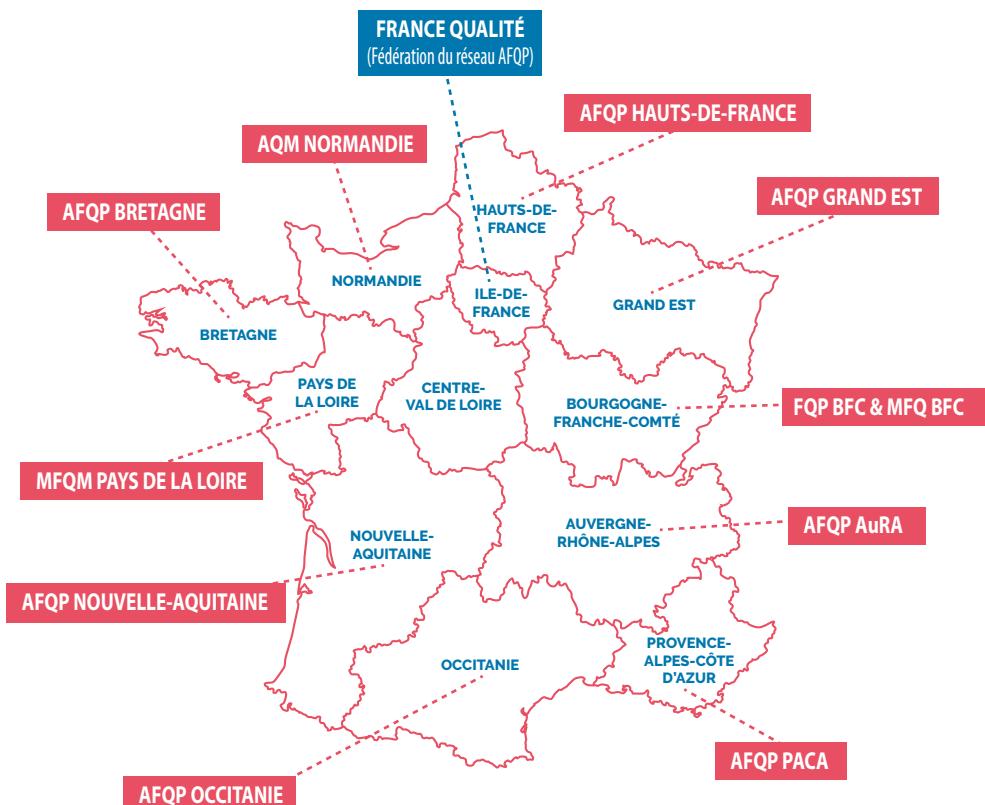
10



Seuls les membres du réseau France Qualité ont accès à l'intégralité des productions de l'association.

# J'en profite

# REJOIGNEZ LE RÉSEAU FRANCE QUALITÉ



RETROUVEZ LES COORDONNÉES DES ASSOCIATIONS RÉGIONALES SUR :  
**[www.qualiteperformance.org/rejoindre-lafqp](http://www.qualiteperformance.org/rejoindre-lafqp)**

